La gazette de Garancières

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

Cœur d'Yvelines

N°18 - Automne 2016

sommaire

4 **MAIRIE**
Citoyenneté / 4
Périscolaire / 5

6 **TRAVAUX**

7 **PATRIMOINE**

8 **CULTURE**
Bibliothèque / 8
Spectacles / 9

10 **SOLIDARITÉS**

11 **TRANSPORTS**

12 **ASSOCIATIONS**

14 **ÉVÉNEMENTS**

15 **ÉTAT CIVIL**

16 **EN BREF**

Le Blog de la municipalité de Garancières

Toute l'actualité de votre commune sur : mairie-garancieres78.fr

Abonnez-vous à la newsletter (en bas à gauche de la page d'accueil). Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Ou consultez le blog régulièrement.

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h

Automne 2016 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger,
Gabrielle Henriet, Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF [concept original : agence Rampazzo]
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : OFFSET ECLAIR - Rambouillet
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

éditorial

«... des besoins légitimes d'équipements pour que notre village soit un village où il fait bon vivre. »

En septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école et ont du se plier aux nouvelles règles de sécurité imposées par les événements dramatiques du début d'année et de l'été. Les parents également ont vu les accès à l'école plus compliqués et respectent bien ces nouvelles dispositions. Merci à eux pour leur collaboration à l'efficacité des mesures mises en place pour assurer la sécurité de nos enfants.

L'école reste et doit rester un lieu privilégié de sérénité, d'épanouissement et d'apprentissage.
Pour aboutir à ses objectifs, l'école a été dotée depuis quelques années de tableaux numériques interactifs pour que nos élèves puissent évoluer dans un milieu éducatif moderne. Cette fin d'année, nous allons procéder au remplacement d'une partie de ce matériel, permettant ainsi à nos enseignants de travailler dans de meilleures conditions. Cette opération représente un effort non négligeable de la collectivité dans un contexte financier particulièrement dégradé : les diverses diminutions de nos dotations et l'augmentation des prélèvements de péréquation pèsent en effet lourdement sur nos exercices budgétaires.

La rentrée, c'est aussi l'arrivée des feuilles d'imposition et cette année, mauvaise surprise, l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti est particulièrement douloureuse. Si les taux d'imposition de la commune n'ont pas évolué, le taux départemental a bondi de façon spectaculaire. Nous ne pouvons que le regretter et le subir.
Ceci nous conduit quasiment à une double peine : plus de prélèvement sur l'habitant, moins de moyens pour la commune et des besoins légitimes d'équipements pour que notre village soit un village où il fait bon vivre.
Face à ces difficultés, nous avons cependant quelques atouts majeurs : des réserves foncières importantes tant bâties que non bâties. Le départ des sapeurs pompiers vers une structure mieux adaptée aux contraintes actuelles du service nous libère les anciens locaux. La restitution de la trésorerie, rue Général Leclerc va nous permettre de la réaffecter à de nouveaux services. L'équipe municipale va dès la fin de cette année se livrer à une analyse précise des besoins de la collectivité afin de définir le devenir de ces biens.
Deux autres bâtiments sont actuellement en cours de réhabilitation : l'ancien presbytère pour y aménager trois logements et l'ancienne poste pour deux logements. La livraison de ces chantiers doit intervenir au printemps prochain.

Avant que ces beaux jours ne reviennent, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Christian Lorinquer,
Maire de Garancières

Démocratie

Inscription sur les listes électorales

Aux urnes citoyens !

L'année 2017 sera un moment important de la vie démocratique du pays avec l'élection présidentielle suivie des élections législatives.

La refonte des listes électorales est effectuée cette année. La municipalité profitera de cette refonte pour procéder à un rééquilibrage des deux bureaux de vote de la commune : par exemple, la rue du Général Leclerc, auparavant répartie dans les deux bureaux, le sera désormais sur un seul.
De nouvelles cartes d'électeur seront éditées.

Comment s'inscrire

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, il est donc important de vous inscrire **avant le 31 décembre**, dernier délai, en mairie, si :

- vous avez changé d'adresse dans la commune : signalez votre nouvelle adresse.
- vous venez d'emménager à Garancières : vous serez radié de votre ancienne commune automatiquement.

À SAVOIR

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office (entre le 1er mars et le 28 février de l'année suivante).

Pour vous inscrire, vous devez être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.
Listes des pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) ;
- un justificatif de domicile récent ;
- si vous habitez chez vos parents, une attestation sur l'honneur de ces derniers établie sur papier libre certifiant que vous résidez chez eux ;
- si vous avez acquis la nationalité française, votre certificat de nationalité ou votre décret de naturalisation ;
- si vous êtes un fonctionnaire qui a été muté, votre arrêté de mutation.

Cas particulier : inscription l'année de l'élection

Vous pouvez vous inscrire et voter la même année, notamment si :

- vous avez atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- vous avez acquis la nationalité française après le 1er janvier.

Dates des élections en 2017

- Élection présidentielle :
> dimanche 23 Avril (1er tour)
> dimanche 7 mai (2ème tour).

- Élections législatives :
> dimanche 11 juin (1er tour)
> dimanche 18 juin (2ème tour).

Accueil périscolaire et centre de loisirs.

Une organisation bien rôdée

La municipalité a donc choisi l'IFAC lors de l'appel à marché pour déléguer l'organisation des différents temps d'accueil.

L'accueil périscolaire du matin

Les animateurs de l'IFAC accueillent les enfants de 7h30 à 8h30 de manière échelonnée, puis les accompagnent dans leur école respective.

Le temps méridien

Le service de restauration ainsi que l'animation sous forme de différents ateliers sont assurés par 6 animateurs :

◆ Maternelles : de 11h35 à 13h35, 3 animateurs.

◆ Élémentaire : de 11h50 à 13h50, 3 animateurs.

L'accueil périscolaire du soir

Il débute dès 16h30 à la sortie de classe. Les enfants sont ensuite récupérés de manière échelonnée selon l'arrivée de leurs parents, jusqu'à 19h.

Des activités sont mises en place ainsi qu'un espace leçons sous la surveillance d'un animateur. Les enfants ont le choix entre des jeux en autonomie, des jeux dirigés ou accompagnés, et des petites activités rapides.

Les goûters sont fournis par les parents.

L'accueil de loisirs

Le mercredi, de 11h30 à 19h (pendant la période scolaire), avec service de restauration compris.

Vacances scolaires : la structure est ouverte de 7h30 à 19h.

Les inscriptions se font auprès de l'IFAC directement.

Début novembre, une réunion a été proposée aux familles pour un échange avec la structure.

Le blog de la mairie diffusera régulièrement la communication transmise par l'IFAC pour les inscriptions et les programmes proposés au Centre de loisirs. ◆

VIE SCOLAIRE

En maternelle, 90 enfants sont accueillis cette année dans 3 classes.

Sylvie : 30 en PS - Nathalie : 30 en MS - Laurence : 30 enfants (9 MS et 21 GS).

Avec la suppression d'une classe, les 3 niveaux ont été regroupés dans le même bâtiment pour faciliter la vie collective des enfants de maternelle, et avec le départ à la retraite de Mme Huguette L'Hostette, le poste d'adjointe technique n'a pas été remplacé.

Vos représentants de parents d'élèves issus des élections du 14 octobre 2016 :
Audrey CHEREAU
Guillemette DEVEMY
Angélique DA SILVA
Géraldine FEYTOUT
Sabrina MERLE
Sébastien INSINGA

Elémentaire

5 classes accueillent les élèves du CP au CM2.

Adresse mail des représentants de parents d'élèves :
representants.elementaire.garancieres@hotmail.com

Vos représentants de parents d'élèves issus des élections du 14 octobre 2016 :
Nathalie DUMOUCHEL-WALTER
Bénédicte LE GUELLAUT
Virginie MARESQ
Agnès TREGUER
Caroline MAIRESSE
Eymen SADDOUD

Organisation des temps d'activités périscolaires (TAP)

Les TAP, qui se déroulent le lundi et le vendredi après la classe de 15h30 à 16h30, et le mercredi de 8h30 à 9h30, sont animés cette année pour un total de 27 interventions. Une étude est également proposée tous les jours après la classe, dirigée par les professeurs des écoles, soit 12 interventions.

Les personnels en charge de ces temps d'activités sont embauchés sous contrat à l'année. C'est pourquoi les enfants doivent être inscrits à l'avance afin de connaître les effectifs et de les répartir dans les groupes d'activités.

Six nouvelles activités sont proposées

Notamment sophrologie, réflexologie et bibliothèque pour les maternelles, ou encore jazz et comédie musicale pour les élémentaires.

Deux catégories d'activités coexistent : sport&santé et art &culture.

En maternelle, pour le sport&santé : jeux, sport collectif, expression corporelle, relaxation. Pour art&culture : anglais, atelier chorégraphie, loisirs créatifs et musique/chant.

En élémentaire : multi-sports, gym/cirque, escrime,… Pour art&culture : arts plastiques, bibliothèque, atelier chorégraphique, musique/rythmes.

Les groupes TAP (14 enfants maxi en maternelle et 18 enfants en élémentaire), sont répartis par niveau de classe. Chaque groupe fera toutes les activités par période (de 6 semaines en maternelle, de 12 semaines en élémentaire).

Du fait d'un retour médiocre des inscriptions en juin dernier, la constitution des groupes a été finalisée la semaine de rentrée, occasionnant des difficultés d'organisation. ◆

Transports en commun

Un abribus route de la gare

Améliorer la sécurité et le confort

L'arrêt de bus « Trou Chevalier » dans le sens à destination de la gare est désormais équipé d'un abribus. Il a été réalisé, avec l'aide d'une subvention du Département, aux normes d'accessibilité en vigueur.
Un abribus sera prochainement installé pour l'arrêt « Mairie », rue Saint-Pierre. Il permettra de sécuriser cet arrêt aujourd'hui placé sur un trottoir très étroit, en le déplaçant d'une centaine de mètres, au parking de la caserne des pompiers (regroupés, en juin dernier, dans une nouvelle caserne à Méré). ◆

Logement social

RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS ANCIENS

Les chantiers de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne Poste et du presbytère ont débuté.
Dans ces deux bâtiments, la municipalité réalise 5 logements à loyer modéré :

1 - Bâtiment de La Poste
L'ancien logement de fonction du receveur, attenant au bureau de La Poste, est restructuré avec la création de deux logements.
Le projet comporte deux T2 d'environ 50m², plus des espaces communs (local vélos).

2- Ancien presbytère
Acquis par la commune au cours du mandat précédent, ce bâtiment va accueillir trois logements : deux T3 d'environ 58m² chacun et un T2 d'environ 30m².

Le budget de ces opérations représente un investissement autofinancé de 460 000 €, auxquels se sont ajoutés 25 000 € de travaux de désamiantage et de traitement du plomb. ◆

Histoire et mémoire

Place du monument aux morts

Préserver le souvenir

Depuis la fin de l'été, un barrièrage de protection a été placé autour de certaines pelouses de la place du monument aux morts.
Il s'agit de rénover les pelouses endommagées pour plus tard remettre en état les allées gravillonnées. A terme, l'ensemble de la place devra retrouver son dessin originel, en étoile, alternant allées et pelouses.
Pour mémoire, cette place a été créée à la suite d'un don de terrain pour accueillir le monument aux morts.
Une réfection complète du monument a été opérée au printemps dernier : chaînes, stèle et nettoyage.

Un peu d'histoire

Le 25 septembre 1921 à 15 h, Monsieur Gast, député, a procédé à l'inauguration de ce monument élevé à la mémoire des Enfants de Garancières morts pour la France. ◆

Patrimoine

Un gros chantier bien engagé

Restauration de l'église Saint-Pierre

Les travaux de restauration de l'église ont débuté au mois d'août. Il est prévu qu'ils se dérouleront en deux tranches.

Des travaux conséquents et urgents

La première tranche concerne la réfection de la toiture, de la charpente et la mise en place dans la nef et dans l'allée latérale d'une voûte en bois.

L'examen de la charpente a révélé l'urgence de procéder à cette restauration compte-tenu de l'état dégradé de certaines poutres, surtout au-dessus de l'abside.

Les deux entreprises retenues, après appel d'offre, sont de bonne qualité et expérimentées dans les travaux touchant un bâtiment classé.

Cette première tranche devrait se terminer en avril 2017.

La deuxième tranche concernera les travaux d'électricité, éclairage, grattage des murs, chaulage et chauffage.

Elle devrait commencer à la suite de la première tranche et prendre fin en avril 2018.

Le culte est en conséquence suspendu jusqu'à la fin des travaux.

Souscription publique

Des nouvelles de la campagne de dons : **10 165 €** fin octobre.

En avril dernier, une convention avec la Fondation du Patrimoine a été signée pour lancer une souscription publique pour la restauration de l'église St Pierre de Garancières. Elle s'adresse aux entreprises et aux particuliers.

Le label Fondation du Patrimoine permet de mobiliser le mécénat populaire avec le bénéfice d'une économie d'impôt (sur le revenu, ou sur la fortune, ou sur les sociétés).

Après six mois, cette souscription est déjà bien engagée et reste ouverte toute la durée des travaux. Le site internet de la Fondation permet de faire un don en ligne sécurisé :

www.fondation-patrimoine.org/42853

Vous trouverez également un formulaire en mairie. ◆

Alors pour la restauration de l'église Saint-Pierre de Garancières :
FAITES UN DON !
avant le 31 décembre pour bénéficier de la réduction d'impôt dès votre prochaine déclaration.

Bibliothèque municipale

Bienvenue

Changement et continuité

Sandrine, notre bibliothécaire, nous a quitté le 30 septembre pour écrire une nouvelle page de sa vie professionnelle, plus proche de son domicile.
Voici le message qu'elle a transmis lors de son départ.

« Cher(e)s ami(e)s,
Vous le savez sans doute je quitte ce soir la bibliothèque de Garancières.
Ce changement, même s'il est voulu et stimulant, me remplit d'émotions au moment d'écrire ce mot. J'ai beaucoup aimé travailler ici ; j'y ai fait de belles rencontres, enrichissantes humainement et professionnellement.
Merci donc à vous, petits et grands, pour votre accueil, votre gentillesse et votre fidélité.
Merci également à l'équipe municipale, personnels et élus, qui m'ont facilité la tâche.
Merci à mes bénévoles et stagiaires Liliane, Virginie et Salomé pour leur aide précieuse.
Enfin, mille mercis à Edouard, mon partenaire, qui m'a épaulée, accompagnée, écoutée, conseillée durant ces 17 mois.
Vous allez me manquer !
Au revoir.
Sandrine »

Merci à elle de son engagement et de son professionnalisme.

Assurer la continuité

La période d'été n'étant pas favorable au recrutement, il n'a pas été possible de faire une passation de poste.
Nous avons organisé la continuité du service avec 3 bénévoles qui se sont spontanément proposés afin de maintenir (en partie) la bibliothèque ouverte au public au mois d'octobre. Merci de leur avoir apporté vos remerciements.

Un visage nouveau

Depuis le 18 octobre, une nouvelle adjointe du patrimoine (bibliothécaire) a pris son poste. Il s'agit de **Catherine Deméocq**, qui a désormais la charge d'animer notre Bibliothèque municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Les rendez-vous habituels retrouveront peu à peu leur place au fil des semaines. ◆

Prochain Rendez-vous Contes, le samedi 17 décembre à 14h30 à la salle des fêtes pour le spectacle « Un jour mes pieds m'ont dit ! » Un goûter clôturera le spectacle et l'année.
Entrée libre.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR LE SITE.

BmG
01 34 86 51 56
garancieresbiblio@orange.fr
L'actualité sur le blog : bibliogarancieres.over-blog.com

Ophélie Gaillard

JereM & Oriane Lacaille

Pulcinella : un collectif de solistes virtuoses, dont 7 musiciens (violoncelles, violons, clavecin, guitare et percussions), dirigés par Ophélie Gaillard, révélation soliste instrumental aux Victoires de la musique 200, présenteront ce programme de musiques de danses.

Vie culturelle

Des spectacles de qualité à proximité

La commune de Garancières partenaire du Centre culturel de la Barbacane

La municipalité souhaitait depuis quelques temps proposer aux garanciérois une programmation culturelle de proximité, de qualité et de découvertes.

La Barbacane, un espace et une équipe au service de la culture pour tous

C'est donc naturellement que nous nous sommes tournés vers le Centre culturel de La Barbacane à Beynes, qui a depuis de longues années une pratique décentralisée sur notre territoire avec une programmation « hors les murs ».

C'est aussi un lieu d'éducation artistique qui, nous le souhaitons, viendra renforcer les actions de nos associations culturelles locales.
A ce titre, les lecteurs de notre bibliothèque municipale, les élèves de l'école de musique, des ateliers théâtre et les élèves de l'école de danse de Garancières bénéficient (sur justificatif) de réductions (voir tarifs ci-dessous).
Nous rejoignons ainsi les communes de Jouars-Ponchartrain, La Queue-lez-Yvelines, Marcq, Saulx-Marchais, Thoiry et Villiers-le-Mahieu pour une nouvelle saison culturelle.

Une programmation alléchante

Vingt et un rendez-vous sont à l'affiche d'octobre à juin à votre porte !
Les deux rendez-vous à Garancières sont programmés à la salle des fêtes :

◆ samedi 21 janvier - 20h45
avec un concert exceptionnel de **l'ensemble Pulcinella**, dirigé par **Ophélie Gaillard**, violoncelle virtuose :
« **Fandangos, jacaras et folias** », musiques de danses espagnoles, italiennes et anglaises du 16ème au 18ème siècle.
Tarif : 20€ - 16€* - 12€**

À SAVOIR

Autour de ce concert, il sera proposé aux élèves de violoncelle une rencontre avec Ophélie Gaillard à Beynes et la veille du concert, une rencontre autour du clavecin pour les élèves de piano à Garancières.

◆ samedi 10 juin - 19h
rendez-vous pour un « apéro-concert » avec le duo **JereM & Oriane Lacaille**, aux sons de la guitare, du ukulélé et des percussions, pour un métissage réunionnais en rythmes et mélodies des Caraïbes à l'Afrique. Des voix douces et ensoleillées qui transmettent humeur et nonchalance.
Entrée gratuite sur réservation obligatoire.

Vous pouvez choisir de prendre un abonnement ou simplement les concerts à Garancières.
Les réservations (conseillées) et la billetterie sont uniquement traitées à La Barbacane à Beynes. ◆

INFO-Réservation :
◆ sur la place de la mairie de Beynes, au chalet de la Barbacane,
◆ ou par téléphone : 09 78 03 82 15
◆ ou par mail : reservation@labarbacane.fr

À SAVOIR

Emploi

LA MISSION LOCALE

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et propose différents ateliers comme les parcours d'orientation professionnelle (POP), des aides à la rédaction de CV, lettre de motivation, des lieux d'aide et d'écoute, ateliers d'anglais et de français, atelier code de la route.

Permanence à Garancières : les 1er et 3ème lundis du mois de 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous auprès de la mission locale de Rambouillet > 01 34 83 34 12

Assistante sociale

LE SECTEUR D'ACTION SOCIALE DE MONTFORT L'AMAURY

Mme Gillet, assistante sociale, assure une permanence à la Maison sociale de Garancières, le mercredi de 9h à 12h

RDV à prendre auprès du Secteur d'action sociale de Montfort l'Amaury > 01 34 57 03 40

Aide et soutien

PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le CCAS agit à la demande sous forme d'une aide administrative, en lien avec l'assistante sociale et le centre local d'information de coordination gérontologique (CLIC). En cas de besoin prendre un rendez-vous à la mairie avec les responsables du CCAS.

Si vous avez besoin d'aide et de soutien à l'autonomie (travaux ménagers, aide à la toilette, bricolage, jardinage, portage des repas…), veuillez contacter le CCAS qui pourra vous informer.

Votre contact : 01 34 86 55 25

Petite enfance et famille

Le pôle santé de Houdan

Des services à connaître

La protection maternelle et infantile

La protection maternelle et infantile (PMI), c'est prévenir et promouvoir la santé de la famille et des enfants de 0 à 6 ans grâce à des consultations, des actions collectives, des visites à domicile et des permanences.

La PMI est gratuite pour tous, elle garantit la confidentialité et le secret médical.

◆ **Ses missions**

Le suivi des grossesses, les consultations pour les enfants de moins de 6 ans, les bilans de santé en école maternelle, les actions collectives, l'agrément des modes d'accueil, la protection de l'enfance.

◆ **Quels professionnels pour vous accompagner ?**

Des infirmières puéricultrices, des infirmières, des sages femmes, des médecins, des assistants administratifs.

La planification familiale

La planification familiale est une mission du Conseil Départemental.

Elle assure la confidentialité des consultations pour tous, même vis-à-vis des parents pour les mineurs, la gratuité des consultations et des entretiens, des contraceptifs, des médicaments, des examens pour les mineurs désirant garder le secret ainsi que pour les personnes non assurées sociales.

◆ **Ses missions**

La contraception, dépistage des infections sexuellement transmissibles, grossesse, entretiens, actions collectives.

◆ **Pour qui ?**

Pour tous : filles, garçons, mineurs ou majeurs avec ou sans couverture sociale

◆ **Quels professionnels pour vous accompagner ?**

Des médecins, des sages femmes, des conseillers conjugaux et familiaux, des assistants administratifs. ◆

Centre de PMI
7 rue du Pot d'Etain.
Uniquement sur rendez-vous : 01 30 46 82 00
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.
Le vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.

Restructuration

Lignes de bus

Une situation complexe qui génère bien des insatisfactions

Une vaste restructuration des transports (bus) a été initiée sur l'ensemble de notre bassin de vie depuis près de 18 mois.
Les structures en charge de ce chantier : le STIF, organisme de tutelle des transports en Ile de France ; le SITERR, syndicat intercommunal pour notre territoire (2 délégués pour Garancières) ; Transdev, l'opérateur référent : le transporteur.

C'est le 29 août dernier que le nouveau schéma a été mis en œuvre.
Nous vous avions présenté dans la Gazette n°16 la ligne express 67 (Houdan > St Quentin-en-Yvelines) pour laquelle nous trouvions de bons arguments, avec une liaison toutes les heures, 6 jours par semaine.
Toutefois, dès la rentrée il s'avérait que certains passages n'étaient pas en concordance avec les horaires du lycée, par exemple.

Nos délégués ont défendu dès décembre 2014, les lignes 2 et 22 qui desservent la commune et Boissy-sans-Avoir, vers la gare et les collèges et lycée du secteur, pour de meilleures dessertes (le matin, pour le train de 7h20 et le soir, le train de 18h40).
Deux courriers adressés au SITERR listaient précisément les problèmes.
Force est de constater que nous n'avons pas été entendus et vous l'avez fait savoir !

Une nouvelle relance est en cours et nous attendons les réponses du STIF pour améliorer la situation.

D'autres lignes pour les scolaires ont fait l'objet de remarques sur leurs arrivées « décalées » par rapport à l'ouverture des établissements (ligne 9 au lycée Jean Monnet – lignes 15 et 16).
Pour la ligne 9, après échange entre le SITERR et le proviseur, l'établissement ouvre désormais ses portes plus tôt pour éviter une attente sur le parking extérieur.

Pour les autres lignes, il reste à faire valoir des arguments !

Ces difficultés s'ajoutent à la surprise des familles de voir supprimée la subvention du Département de 150 € pour la carte de transport des élèves. Cela rend difficile la promotion du déploiement du plan de restructuration que le SITERR aurait souhaité que nous diffusions auprès de nos administrés !

De manière générale, nous vous invitons à signaler les incidents que vous constatez sur les lignes. Vous trouverez ci-dessous les liens utiles de la compagnie de transport. ◆

www.transdev-idf.com onglet : service client. Vous y trouverez une possibilité de suggestion et de réclamation. Également : une inscription aux alertes par mail ou par sms.

USY

VOS CONTACTS POUR LA SAISON 2016-2017

BADMINTON
de mini bad et poussins…
à adultes compétiteurs
ou loisirs.
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
> Méré
David Dubois
divdouidabs@orange.fr
www.usybad.com

ECOLE des SPORTS
de 5 à 6 ans
et de 7 à 11 ans
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
Isabelle Poitou
poitoujid@free.fr
06 32 58 51 91

ESCALADE
de 10 à 13 ans,
de 14 à 17 ans,
adultes
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
francois.moutou@orange.fr
01 34 86 85 05
www.usy-escalade.e-monsite.com

ESCRIME
de 6 à 9 ans,
de 10 à 15 ans,
adultes
Escrime et cancer
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
> Garancières
virginierobert@hotmail.com
Patricia Bontems
bontemspar@wanadoo.fr

FOOTBALL
à partir de 8 ans,
jusqu'à sénior
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
> Gambais
> stade de Garancières
Jean-Denis Poitou
poitoujid@free.fr
Alain Block
anne-marieco@orange.fr

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
Bébé gym, éveil, loisirs
jeunes, loisirs ados,…
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
Florence Merchiers
usygym@hotmail.fr
06 50 03 14 01
armelleardes@free.fr

GYMNASTIQUE SPORT SANTE
adultes
> La Queue-lez-Yvelines,
salle de la Bonnette
> Garancières
Annie.t.joseph@wanadoo.fr
hiram.hazilinon@gmail.com

NIA NOUVEAU
Jennifer Rogez
06 02 72 73 38

JUDO
de enfants 5-6ans à Adultes
et compétition + de 10 ans
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
Judo.usy.78@gmail.com
usyjudo.blog4ever.com
JUDO & JUJITSU Féminin
NOUVEAU

KARATE
de baby karaté à adultes –
compétition et body karaté
> La Queue-lez-Yvelines,
gymnase du Lieutel
> Garancières, salle des fêtes
Thomas Ebzant
tebzant@gmail.com
caroline.desmazures@gmail.com

TENNIS
enfants à partir de 7 ans
et adultes
> LQLY - Butte des moulins
> Montfort
> Boissy-sans-Avoir
Sandra Arderius
06 35 37 62 64
Cyril Conty
06 28 64 18 92
usytennis@gmail.com

YOGA
adultes
> La Queue-lez-Yvelines,
salle de la Bonnette
Marie-Christine Lautonne
07 77 28 22 90
Bernadette Fric
06 84 16 59 03
yoga.usy@laposte.net

GALA

Pour l'éducation artistique

Musique, arts plastiques, théâtre

Depuis plus de 25 ans, GALA œuvre, dans une ambiance toujours chaleureuse, à l'éveil et au développement artistique de tous en proposant des cours de musique, des ateliers de théâtre et d'arts plastiques multi-supports.
Les pivots de l'association sont le développement personnel par l'art ainsi que le travail de groupe grâce aux ateliers théâtre bien sûr, mais aussi en proposant aux musiciens de participer à des ensembles, orchestres et stages variés.

Nous organisons des animations tout au long de l'année : concerts, fête de la musique, représentations, expositions...◆
N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site : gala.asso.fr

Et pour finir l'année, nous vous donnons rendez-vous :

Dimanche 4 décembre à 17h, CONCERT DES PROFESSEURS

Cours de Ruben Vasquez

ÉCOLE DE DANSE

Choré-Art

L'école de danse CHORE-ART a ouvert ses portes à Garancières en septembre 2004.
Le professeur, **Sylvie** RICHOMME-CHANTRENNNE, diplômée d'état, enseigne la danse classique et modern' jazz.

Pour les plus petits, à partir de 3 ans et demi, des cours d'éveil et d'initiation sont proposés.
On y aborde les fondamentaux de la danse d'une manière ludique.
Les cours de technique (classique et modern' jazz) sont abordés à partir de 8 ans.
L'ambiance chaleureuse des cours contribue à l'épanouissement et à la progression des élèves.

Dans le but de faire découvrir au mieux le monde de la danse, CHORE-ART a développé des partenariats avec les théâtres de Saint-Quentin-en-Yvelines et du PRISME à Élancourt.

Des sorties spectacles y sont organisées à des tarifs préférentiels pour les élèves et leurs familles, de même que des ateliers pour les élèves des cours avancés.
Ainsi, la saison dernière, ceux-ci ont eu l'opportunité de travailler à Garancières, avec Rubèn VASQUEZ, danseur de la compagnie de danse contemporaine « L'expérience Harmaat » de Fabrice LAMBERT.
Les élèves ont pu découvrir le processus de création de ce chorégraphe et ont été mis en situation comme si elles faisaient partie de la compagnie.
Ce fut une expérience très enrichissante pour tous et Rubèn a apprécié la qualité des danseuses de CHORE-ART.
Pour la saison 2016-2017, un atelier avec la compagnie KAFIG de Mourad MERZOUKI se déroulera le 19 novembre.

Enfin, CHORE-ART organise tous les ans, à la salle des fêtes, une journée « portes ouvertes », en décembre, avec la présentation de cours en « live » et son spectacle de fin d'année, en juin, bien entendu ouvert à tous. ◆

Contact : 01 34 86 59 09
secretariat.choreart@free.fr

Piscine du SIVOM de la région de Montfort l'Amaury

OUVERTURE AU PUBLIC SAISON 2016-2017

Lundi et jeudi : 11h45 à 13h30 et 17h à 19h
Mardi : 11h30 à 13h30 et 17h à 20h15
Mercredi 13h à 18h
Jeudi 12h à 13h30 et 17h à 19h
Vendredi 12h15 à 14h15 et 17h à 21h
Samedi 10h à 12h15, grand bassin uniquement dédié aux nageurs – 13h30 à 19h : tout public
Dimanche 9h à 13h

Activités adultes du 12 septembre au 25 juin 2017 :

◆ AQUABIKE : réservation sur place ou par téléphone 01 34 86 84 48

◆ AQUAGYM : lundi et mardi de 11h30 à 12h15 – samedi de 12h à 12h45 – lundi de 19h45 à 20h30 – jeudi 19h à 19h45

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes

Dimanche 20 novembre

Le **repas des anciens** à l'invitation de la municipalité et du CCAS

Samedi 3 décembre

Assemblée générale de **Choré-Art** et démonstration ouverte au public

Dimanche 4 décembre à 17 h

CONCERT
des professeurs de l'école de musique de GALA
Entrée libre – chapeau à la sortie

Dimanche 11 décembre à partir de 13 h 30

GRAND LOTO
organisé par le Comité des fêtes

Samedi 17 décembre à 14 h 30

LES RENDEZ-VOUS CONTES de la Bibliothèque
« Un jour mes pieds m'ont dit ! », suivi d'un goûter
Entrée libre
Réservation conseillée au 01 34 86 51 56 ou bibliogarancieres@orange.com

Samedi 7 janvier 2017 à partir de 18 h

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs vœux à la population

Samedi 21 janvier à 20 h 45

CONCERT « FANDANGOS, JACARAS ET FOLIAS »
par l'ensemble **Pulcinella** dirigé par **Ophélie Gaillard**, violoncelle
en partenariat avec le Centre culturel de la Barbacane de Beynes
Réservation conseillée – tarif plein 20 € - réduit 16 € - abonné 12 €

Vendredi 27 janvier

CONCERT de rentrée
des élèves de l'école de musique

Samedi 11 mars

SOIRÉE À THÈME
proposée par le Comité des fêtes

Le carnet

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Mathilde, Clémentine SIMEON, le 11 avril 2016
Mya, Renée Paule, Khedidja DJAOU, le 18 avril
Victoire, Louise, France DORE, le 21 avril
Lilou, Camille MILLET, le 12 mai
Luuna, Angélique, Julie Da SILVA, le 23 mai
Elise, Emilie, Gisèle, Yvette PIQUE, le 30 mai
Oren, Thibaud, Erick PERNOT, le 11 juin
Augustin, Gabriel SUAUDEAU, le 11 juin
Abel, Paul, Alain THEVENOT, le 19 juin
Jeanne MARANGOS, le 17 septembre

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Alphonsine FINCO, veuve COCCHI, le 6 avril 2016 (88 ans)
Yvonne MORIN, veuve MARTIN, le 2 juin (84 ans)

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Valérie VERMES et Marc LE TIRANT, le 27 août 2016
Camille CADOUDAL et Maël MAHIEUX, le 10 septembre

UNE RETRAITE MÉRITÉE

Après 25 ans de bons et loyaux services **Huguette L'HOSTETTE**, adjoint technique territorial de 2ème classe, affectée à l'école maternelle, a fait valoir ses droits à la retraite en juin dernier.
Ce fut l'occasion de rappeler son engagement tout au long de ces années auprès des enfants : un moment d'émotion au milieu de ses collègues, des enseignants et des parents d'élèves qui lui ont témoigné toute leur sympathie.
Mme L'HOSTETTE s'était vue décerner les médailles d'honneur régionale, départementale et communale : d'argent en 2012 et de vermeil en 2013. ◆

Demande de carte d'identité

Une nouvelle procédure

Dans le département des Yvelines, à partir du 8 novembre 2016, seules 34 communes seront habilitées à recevoir les demandes de carte d'identité (liste sur le site www.yvelines.gouv.fr).

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser le titre. Pour cela, vous pourrez remplir en ligne votre pré-demande de carte d'identité, quel que soit le type de demande : premières demandes, renouvellement, ou en cas de perte ou de vol.

Il vous faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : https://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et saisir votre état civil et votre adresse.
Un numéro vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations en ligne.

Une fois rassemblées les pièces justificatives (état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité), vous vous présentez au guichet de la

mairie pour la prise d'empreintes digitales.

Vous êtes informés de la mise à disposition de votre carte dans la mairie de dépôt de votre demande. ◆

Les mairies les plus proches de Garancières : Houdan, Beynes, Plaisir.

SIEED
DÉCHETS VERTS

La collecte de déchets verts pour la saison 2016 se terminera le lundi 19 décembre.

BRÛLAGE INTERDIT
PAS DE FUMÉE SANS FEU

En cette saison, il n'est pas rare de voir dans les jardins quelques fumées, résultat de brûlage de déchets végétaux.
Il est important de rappeler que dans tout le département des Yvelines, le brûlage de tout déchet est strictement interdit.
Notre commune dispose, en plus de la collecte, d'une déchèterie qui est tout à fait à même de recevoir vos déchets végétaux.
Mais d'autres solutions existent pour valoriser ces déchets : paillage ou compostage par exemple.
Pensez-y. ◆

Inondations de juin dernier

Des dégâts matériels pris en charge

Le SIEED (Syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets de l'ouest Yvelines) avait été sollicité par les communes touchées par les inondations en juin, afin de mettre au service de la population une collecte exceptionnelle d'encombrants (7 communes concernées).

Cette opération menée sur plusieurs semaines conjointement avec les services municipaux et les agents du SIEED a permis de collecter pour la commune de Garancières plus de 13 tonnes de déchets résultant uniquement des inondations.
La dépense générée a été prise en charge par le SIEED. ◆

Commerce et activités

De nouvelles enseignes à Garancières